



Conditions de sécurité et de santé : de nombreuses questions ???

... et peu de réponses concrètes !!!

Les annonces faites par le premier ministre suscitent de nombreuses questions très concrètes qui ne trouvent pas de réponses ou alors très partielles.

La CGT Educ'Action Nantes liste l'ensemble des questions d'ordre sanitaire que pose la réouverture des écoles, établissements, services en période de pandémie.

Ces questions peuvent être posées de façon très claire et adaptée au lieu de travail, soit à l'IEN, au/à la Principal.e, au/ à la Provisoire, au/à la chef.fe de service.

Rappelons aussi que la responsabilité des chef.fes de services est engagée s'ils n'assurent pas la santé et la sécurité des personnels (au plan administratif et au plan pénal)

Contamination et Dépistage

- Des tests systématiques sont-ils prévus pour dépister les personnels et les élèves conformément aux recommandations de l'OMS, de l'ordre des médecins et du conseil scientifique, ainsi que du CHSCT Ministériel ?
- Quelles dispositions sont prévues pour les personnels présentant un risque aggravé en cas d'exposition au virus, ou vivant aux côtés d'une personne présentant un tel risque ?
- Comment garantir aux familles la non-contamination des élèves confiés à l'établissement, le danger étant que des jeunes porteurs asymptomatiques transmettent le virus aux personnes vulnérables de leur entourage ?

Les moyens de protection et d'hygiène

- Les personnels et les élèves disposeront-ils des matériels de protection (gel hydroalcoolique, gants, masques de santé, écrans plexiglas...) ? En quantité suffisante pour les agents (éducation nationale, commune, département, région) ? En ce qui concerne les masques et gants, à quelle fréquence seront-ils renouvelés ?

On sait seulement que les personnels et les collégien·nes recevraient des masques, mais a priori grands publics et sans savoir combien.

- Les agents territoriaux (restauration, entretien) sont particulièrement exposés à des surfaces potentiellement contaminées : des dispositifs spécifiques de protection sont-ils prévus ?

- Y aura-t-il du savon dans toutes les toilettes ? En permanence ?
- De combien de sanitaires fonctionnels et accessibles aux élèves et personnels disposera l'établissement, l'école, le service ?
- Y-aura-il des équipements de protection individuelle selon les besoins : pour les accueils, plexiglas, bâche-plastique, film étirable., marquages au sol, etc...pour assurer la protection des personnels qui accueillent élèves et personnels ?
- **Formation dédiée**
 Quel formation des personnels aux gestes barrière et aux règles de distanciation (port du masque, usage des gants,...) et par quels personnels dédiés ?

Désinfection des locaux, du matériel ...

- A quelle fréquence la désinfection des classes, des bureaux, des toilettes, des poignées de porte sera -t-elle effectuée ?
-
- A quelle fréquence et comment réaliser celle des claviers d'ordinateurs, des manuels scolaires, des jouets, du matériel sportif, artistique, des machines, des outils ... ?
-
- Y-aura-t-il un tableau, carnet d'agents complétés quotidiennement, visibles par les personnels de lieu de travail garantissant le nettoyage régulier des lieux
-
- Y-aura-t-il un affichage systématique des consignes de prophylaxie (bureaux, toilettes, couloirs, véhicule de service).
- Qu'est-il prévu pour permettre la désinfection systématique des personnels et élèves se déplaçant en transports en commun, à leur arrivée dans l'établissement, l'école, le service ... ?

Distanciation et gestes barrière

- Les effectifs par classe permettront-ils le respect des gestes et distances barrières ?
- La superficie des salles de classe disponibles permet-elle le respect des gestes et distances barrières ?
- Ces conditions seront-elles respectées dans l'ensemble des lieux fréquentés par les personnels, et les élèves (toilettes, cours, gymnases, couloirs, salle des personnels ...) ?
- Comment les circulations durant les interours seront-elles gérées pour respecter les règles de distanciation sociale ?
- Les élèves peuvent ne pas respecter les mesures de distanciation, par difficulté à inhiber leurs gestes spontanés, par défaut d'appréhension des risques ou par comportements d'opposition inhérents à leur stade de maturité psychologique. Comment sera garantie dans ces conditions l'obligation de résultat en matière de santé sécurité et le respect des gestes barrières ?

AESH, hyper précaires, hyper exposés !

Sera-t-il possible de prendre en compte (autorisation spéciale d'absence ou présence uniquement sur la base du volontariat) les situations et les personnels pour lesquels la distanciation n'est pas possible (AESH...) ? Si oui, comment seront protégés les personnels volontaires pour lesquels cette distanciation n'est pas possible, notamment pour l'accompagnement individuel (AESH, infirmier.es) ? Ces personnels et les élèves concernés bénéficieront-ils d'équipements spécifiques (surblouses, masques FFP2, etc.) ?

Distanciation et réouverture des restaurants scolaires ?

- Qu'est-il prévu pour assurer le respect des gestes et distances barrières entre convives ?
- Quelles protections sont prévues pour les agents ? Les restaurants étant fermés car considérés comme lieux de contamination et ce encore jusqu'en juin, sur quelles bases considère-t-on que des restaurants scolaires seraient moins dangereux du point de vue de la transmission virale ?

-

Distanciation et réouverture des internats

- Est-il prévu de rouvrir les internats ? Dans ce cas : quelles dispositions seront prises pour les internats ? Quelle distanciation, quelle surveillance dans les dortoirs, les sanitaires, les réfectoires ?

Responsabilité des agents

- Qu'est-il attendu des personnels éducatifs qui constatent le non-respect des gestes ou distances de sécurité entre élèves malgré les consignes, que ce soit en classe, dans la cour ou dans les couloirs ? L'incident ou les incidents devront-ils être consignés pour communication aux familles ? La responsabilité des personnels en charge des élèves au moment de l'incident sera-t-elle engagée en cas de conséquences qui découleraient de contaminations ?

Droit des salarié-es

- Est-il prévu d'appuyer la reconnaissance en maladie professionnelle, accidents de services toute contamination covid19 des personnels exposés ?
- Y-a-t-il d'ores et déjà un formulaire de déclaration particulier prévu à cet effet, une procédure simplifiée et rassurante sur le plan de la prise en charge proposée et l'indemnisation des lourdes séquelles dont témoignent déjà à ce jour les patients déclarés guéris ?
- Y-a-t-il suffisamment de médecins de prévention pour suivre quotidiennement tous les personnels en contact avec du public ?
- Quelles dispositions spécifiques seront prévues pour les collègues AED (bureau Vie Scolaire, permanences, récréations...) ?

- Quel prise en compte du traumatisme du confinement (avec parfois deuils). Y aura-t-il la mise en place d'une cellule psychologique pouvant accueillir les agents sur le temps de travail ?
-
- Quelle possibilité de laisser librement du temps aux agents pour pouvoir reprendre leurs RDV médicaux, suivis médicaux pour des pathologies qui n'ont pu être suivies correctement pendant le confinement ?

Services déconcentrés Rectorat /DSDEN /circonscriptions /CIO

- Quelles sont les modalités de fonctionnement des services
- Un accueil public est- il prévu ? Dans quelles conditions ?
- La majorité des personnels reste-t-elle en télétravail ?
- Comment gérer un site regroupant entre 50 et 400 personnes et accueillant du public en respectant les gestes barrière, la distanciation sociale, quid des lieux de pauses et de restauration, ou des sanitaires ...



CGT Educ'Action Académie de Nantes

1 place de la Gare de l'Etat 44276 Nantes cedex
 nantes@cgteduc.fr – 07 71 68 37 58
 educactionnantes.reference-syndicale.fr